



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Christophe AVENA
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Mélanie BALSON
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH

Madame Céline MAGLICA
Monsieur Billy CHRETIEN
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Jordane GALLOIS
Monsieur Christian DUCHANGE
Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis GUVENATAM
Madame Vanessa VAIZANT
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET
Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL
Monsieur Florent COLOMBO
Monsieur Maël SZABELSKI
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur Benoît BORDAT
Madame Emilie SIMONE
Madame Nina MARTINS
Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Laurence GERBET
Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Antoine CAMUS
Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Julien HUBERT

Membres absents :

Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : SPORTS

Politique sportive 2026-2032 - Adoption des orientations stratégiques du mandat, lancement d'un dispositif en faveur de la pratique sportive des adolescents et organisation des Assises du Sport

Le sport constitue un levier majeur de nos politiques publiques locales. Il participe à la cohésion sociale, à la santé publique, à l'éducation des jeunes, à l'attractivité du territoire et à l'accompagnement des transitions écologiques. La Ville s'appuie pour cela sur un patrimoine sportif d'importance, un tissu associatif particulièrement dynamique et une politique sportive reconnue à l'échelle nationale.

La Ville accompagne plus de 48 500 participations annuelles dans le cadre de ses dispositifs municipaux, soutient plus d'une centaine d'associations sportives et gère un patrimoine composé notamment de gymnases, stades, piscines, équipements de loisirs et équipements sportifs structurants.

Dans la perspective du mandat municipal 2026-2032, la Ville a souhaité disposer d'un diagnostic territorial du sport afin d'identifier objectivement les points forts, les besoins et les axes de progrès en matière d'équipements et de pratiques sportives.

Ce diagnostic a confirmé plusieurs constats majeurs :

Un patrimoine sportif satisfaisant en nombre et en qualité dont l'entretien et la remise à niveau doit se poursuivre

la nécessité de poursuivre les politiques facilitant l'accès au sport pour tous ;

l'évolution rapide des pratiques vers davantage de souplesse, de diversification et de pratiques libres ;

la prise en compte croissante des enjeux environnementaux dans le développement du sport ;

la nécessité de renforcer l'offre en direction des adolescents, public particulièrement exposé au décrochage sportif.

Parmi les enseignements les plus marquants figure en effet la baisse significative de la pratique sportive à l'adolescence. Alors que plus de 90 % des jeunes de moins de 14 ans pratiquent une activité sportive en club, seuls 30 % des 15-19 ans disposent encore d'une licence sportive. Les travaux conduits auprès de ce public ont notamment mis en évidence une attente forte pour des pratiques plus souples, diversifiées, non compétitives et compatibles avec les contraintes scolaires et étudiantes.

Afin de répondre à cet enjeu, la Ville souhaite soutenir la création, en lien avec l'Office Municipal du Sport, d'un dispositif loisirs multisports destiné aux adolescents et jeunes adultes.

Ce dispositif innovant porté par l'OMS s'adressera aux jeunes de 15 à 20 ans et reposera sur une adhésion unique permettant d'accéder à plusieurs disciplines sportives proposées par les clubs partenaires. Plusieurs formules d'adhésion seront proposées, donnant accès à un nombre déterminé de séances réservables librement via une plateforme numérique dédiée. Les clubs participants bénéficieront d'une indemnisation des séances réalisées dans le cadre d'un cahier des charges garantissant la qualité de l'encadrement et l'adaptation des contenus aux attentes du public adolescent.

Ce projet poursuivra trois objectifs complémentaires :

- relancer la pratique sportive des adolescents ;
- soutenir et valoriser les clubs sportifs dijonnais ;
- encourager l'engagement citoyen des jeunes grâce à un volet spécifique permettant la valorisation de l'engagement associatif auprès des clubs sportifs partenaires.

Parallèlement, afin de construire collectivement les orientations de la politique sportive du mandat, la Ville organisera des Assises du Sport entre novembre 2026 et mai 2027.

Cette démarche associera les associations sportives, les institutions partenaires, les experts, les pratiquants et plus largement les Dijonnaises et des Dijonnais qui le souhaitent. Elle permettra de

partager les enseignements du diagnostic territorial 2025 et de nourrir les futurs choix de la ville en lien avec les collectivités partenaires, notamment en matière d'équipements sportifs.

Les Assises s'articuleront autour de trois thématiques structurantes :

- Sport et transitions : pratiques sportives, impacts environnementaux, adaptations et leviers d'action ;
- Équipements sportifs : perspectives au regard des besoins recensés, des capacités de financement de la ville et des co financements des collectivités partenaires;
- Évolution des pratiques : nouvelles attentes des usagers, diversification des pratiques et évolution du modèle sportif.

Cette concertation comprendra :

- une séquence de lancement à l'automne 2026 ;
- des groupes de travail thématiques entre décembre 2026 et février 2027 ;
- une consultation des habitants et usagers sportifs ;
- une restitution finale permettant de valider les grandes orientations sportives du mandat.

Ainsi, la politique sportive municipale du mandat 2026-2032 reposera sur cinq ambitions majeures :

- garantir l'accès au sport pour toutes et tous ;
- accompagner la jeunesse et favoriser l'engagement des jeunes ;
- soutenir la vitalité du mouvement sportif associatif ;
- poursuivre la modernisation et l'adaptation durable des équipements sportifs en collaboration avec l'ensemble des collectivités concernées ;
- renforcer l'attractivité et le rayonnement sportif du territoire tout en intégrant les enjeux des transitions environnementales et sociétales.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les orientations stratégiques de la politique sportive municipale pour la période 2026-2032 ;
- **d'approuver** le principe de mise en œuvre d'un dispositif de licence loisirs multisports destiné aux adolescents et jeunes adultes, en partenariat avec l'Office Municipal du Sport et les associations sportives volontaires ;
- **d'approuver** l'organisation des Assises du Sport entre novembre 2026 et mai 2027 afin d'associer l'ensemble des acteurs du territoire à la définition des perspectives sportives du mandat ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 50

ABSTENTION : 9

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 8 PROCURATION(S)

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance



Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

